

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE

**INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUPERIEURES
DU TOURISME**

Année universitaire 2008 - 2009



**U – PANTHÉON - SORBONNE – 1
UNIVERSITÉ PARIS 1**

**Master professionnel de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention "TOURISME"
Spécialité
VALORISATION TOURISTIQUE DES SITES CULTURELS**

I.R.E.S.T. - Université Paris 1

12, place du Panthéon 75231 PARIS CEDEX 05

Tél. : 01.55. 43. 46.50 & 51 - Fax : 01.55.43.46.55

(International) Tél. : (33) 1. 55. 43. 46.50 & 51 - Fax : (33) 1. 55.43.46.55

Bureaux : 6, rue Jean Calvin - 75005 PARIS - 2^e étage

e-mail : irest@univ-paris1.fr

Site Internet : <http://irest.univ-paris1.fr>

Blog de la formation VTSC : <http://mastertourismevtsc.noosblog.fr>

Responsable du Master : Pr. Rémy KNAFOU

Responsables de la spécialité V.T.S.C. :

M1 : Michel TIARD

M2 : Marie BERDUCOU

Le Master Tourisme, spécialité "Valorisation Touristique des Sites Culturels" est une formation de l'université Paris 1 développée **en collaboration entre l'IREST et l'UFR 03 (Histoire de l'Art et Archéologie)** :

http://www.univ-paris1.fr/formation/arts_sciences_humaines/ufr03/formations/masters/article7425.html

Le Master se prépare en 2 ans (M1 et M2), soit 4 semestres de scolarité.

■ Le premier semestre constitue un tronc d'enseignement commun aux étudiants des trois parcours de formation "Gestion des activités touristiques et hôtelières" (domaine Gestion), "Développement et aménagement touristique des territoires" et "Valorisation touristique des sites culturels" (domaine "Sciences Humaines et Sociales". Il doit permettre d'acquérir les "fondamentaux" de chaque grande discipline du tourisme. Il comporte **225 heures** d'enseignement

■ Le second semestre offre à la fois des enseignements généraux sur le tourisme et l'approfondissement dans la spécialité : il comporte **235 heures** d'enseignements.

■ Le troisième semestre poursuit l'approfondissement de la spécialité (**219 heures** d'enseignement)

■ Le quatrième Semestre est consacré à la soutenance du mémoire professionnel (dont l'élaboration débute en première année) ainsi qu'à un stage, ou à la poursuite de l'apprentissage.

Les étudiants ayant validé les deux semestres de M1 seront déclarés titulaires d'une Maîtrise en Sciences humaines et sociales, avec la mention Tourisme. Les étudiants ayant validé les deux semestres de M2 seront déclarés titulaires du Master en Sciences humaines et sociales, avec la mention Tourisme.

Objectifs de la formation et débouchés

La spécialité "Valorisation Touristique des Sites Culturels" conduit à une insertion professionnelle de niveau manager dans la gestion culturelle et touristique de sites comme les grands sites archéologiques et historiques ou les musées de site ainsi que dans la valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel dans une optique de développement durable.

Secteurs d'activité

Secteurs du tourisme, de la culture, du patrimoine et du développement local.

Types d'employeurs

- Ministère du tourisme (Direction du tourisme et services déconcentrés) et organismes territoriaux du tourisme (Comités régionaux et départementaux du tourisme), municipalités et autres collectivités territoriales
- Institutions culturelles et environnementales, publiques ou privées : Centre des Monuments Nationaux, Action artistique, Musées, sites archéologiques et historiques...
- Bureau d'études et Sociétés d'expertise, d'analyses et de conseil auprès des acteurs publics ou privés du tourisme
- Cabinets de médiation et d'ingénierie culturelle
- Entreprises touristiques (secteurs privé et public).

Métiers ou fonctions accessibles aux diplômés

- Manager ou chef de projet en valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel (grands sites archéologiques et historiques, monuments, musées, villes historiques)
- Chargé de mission tourisme dans les sites culturels, monuments, musées, villes historiques
- Agent de développement "tourisme et culture" ou "tourisme et environnement", animateurs du patrimoine
- Cadre de l'administration touristique ou culturelle nationale et territoriale
- Chargé d'études ou consultant en médiation et ingénierie culturelle
- Chargé de mission mécénat
- Chargé de mission auprès de voyagistes spécialisés culture, nature (culture, tourisme)
- Chargé de mission auprès de média spécialisés culture, nature (télévision, presse, guides).

2. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Champs d'action	Des connaissances acquises en :	Qui permettent de mobiliser des aptitudes à :
1. Gestion touristique de sites culturels	<ul style="list-style-type: none"> - Produits de la filière du tourisme culturel : * filières et produits du tourisme culturel * marketing du tourisme culturel * gestion des sites du patrimoine culturel et naturel - Conservation préventive et stratégies de restauration des sites patrimoniaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des sites archéologiques ou historiques et des musées de site. - Organiser une fréquentation touristique compatible avec la conservation, prévenir les risques majeurs, évaluer les restaurations nécessaires et les programmer - Mettre en œuvre une démarche de marketing de produits du tourisme culturel. - Développer la valorisation des espaces et territoires qui s'appuient sur leurs potentialités naturelles, culturelles. - Intégrer les contraintes et objectifs de gestion touristique de sites culturels ; en saisir les enjeux.
2. Gestion de projets touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sites touristiques, montage de projets : * montage de financement de projets publics et privés * stratégie des sites du patrimoine naturel et culturel - Valorisation du patrimoine : * patrimoine culturel, présentation aux publics et interprétation * enjeux et politiques du tourisme culturel : acteurs, moyens et stratégies * bâti architectural : valorisation et restitution * développement culturel durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des projets touristiques de valorisation de sites culturels - Conseiller dans la conduite de projets de valorisation de patrimoine culturel. - Mesurer la faisabilité de projet de valorisation du patrimoine et les enjeux qui en résultent (économiques, culturels, environnement...) - Promouvoir un développement touristique raisonné et durable de valorisation du patrimoine culturel et naturel. - Evaluer l'impact du projet touristique sur la conservation des sites et planifier la prévention

Conditions d'accès

Les étudiants désirant s'inscrire au Master doivent être titulaires d'un des diplômes suivants :

- pour l'entrée en M1 :

* soit une licence en Histoire de l'Art ou une licence en Archéologie ;

* soit une bi-licence en "Droit-Histoire de l'Art-Archéologie".

Pourront également se porter candidats :

1- Les étudiants étrangers justifiant d'un diplôme de niveau bac + 3 en histoire de l'art ou archéologie et ayant une formation en tourisme de niveau supérieur ;

2- Les demandeurs d'une validation de leurs acquis professionnels (V.A. / V.A.E.).

- **pour l'entrée en M2** : Pour les étudiants ayant obtenu la Maîtrise Sciences humaines et sociales, mention Tourisme de l'IREST à la suite de la validation du M1 dans le parcours de formation "VTSC", le passage à la seconde année de Master se fera **sur dossier**.

Pourront également se porter candidats :

1- Les étudiants français ou étrangers justifiant d'un diplôme de niveau bac + 4 en histoire de l'art ou archéologie (notamment la bi-maîtrise droit-histoire de l'art et archéologie de Paris I) et ayant suivi des enseignements en tourisme d'un niveau équivalent à ceux dispensés en M1;

2- Les demandeurs d'une validation de leurs acquis professionnels (V.A. / V.A.E.).

Pour tous ces candidats n'ayant pas effectué un M1 à l'IREST, l'admission en seconde année de Master (M2) se fera sur examen de leur dossier, suivi éventuellement d'un entretien avec un jury.

Nombre de places disponibles

La formation est accessible à des promotions de 15 étudiants en M1 et de 20 étudiants en M2 chaque année.

Organisation de la scolarité

Les cours du premier semestre commenceront le 29 septembre 2008 [date à confirmer]. Les enseignements sont constitués de cours théoriques (assurés par des universitaires, des professionnels et des experts), de séminaires d'application, conférences et visites d'entreprises, de séminaires de préparation à la recherche.

Dès les premier et deuxième semestres de M1, il sera demandé à l'étudiant d'élaborer un mémoire de recherche sur un sujet professionnel. Ce sujet correspond :

- à la demande d'un organisme professionnel, d'une institution touristique, d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise touristique,

- ou à un projet personnel de l'étudiant répondant à des critères de professionnalisation,

- ou à la demande de l'organisme au sein duquel l'étudiant effectue son apprentissage au cours de la première année.

Le mémoire est dirigé par un enseignant en poste à l'IREST ou à l'UFR 03 et éventuellement par un professionnel. Il fera l'objet d'une soutenance au cours du deuxième semestre de la deuxième année de Master devant un jury composé notamment d'un enseignant de l'IREST et/ou de l'UFR03 et du professionnel qui aura co-dirigé le mémoire.

Le stage obligatoire

Le second semestre de la seconde année de Master sera consacré, pour les étudiants n'ayant pas opté pour le régime de l'apprentissage, à un stage professionnel d'une durée minimale de 3 mois. Le choix du stage est soumis à l'approbation du directeur de l'IREST.

L'expérience de stage sera évaluée à partir de la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage devant un jury où sera invité un représentant de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel s'est effectué le stage.

En première année, un stage facultatif est envisageable : il doit également correspondre, de même que le stage obligatoire au niveau et au contenu des enseignements du Master.

Apprentissage

La modalité "apprentissage" est proposée pour les deux années de ce Master professionnel. Quelques étudiants de la spécialité suivent cette formation en alternance suivant les termes de la convention entre l'IREST, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) Stephenson et la Région Ile-de-France.

Les organismes suivants ont accueilli en stage ou apprentissage des étudiants de VTSC de 2005 à 2008=:

ALIGNEMENTS DE CARNAC / ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD DE NOUVELLE-CALEDONIE / ATELIER BLEU CONSEIL (BUREAU D'ETUDES) / CEDOK FRANCE (T.O.) / CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE / CHATEAU DE LA MALMAISON / CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE / CLIO (T.O.) / COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES HAUTS-DE-SEINE / COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE L'OISE / COMITE REGIONAL DU TOURISME PARIS - ILE-DE-FRANCE / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION POLE AZUR PROVENCE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COULOMMIERS / CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE - ARCHIVES DEPARTEMENTALES / CONSEIL GENERAL DE L'EURE (SITE DE GISACUM) / OFFICE DU TOURISME D'AZAY-LE-RIDEAU / CULTURE ESPACES /DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION) / DIRECTION DU TOURISME / FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE / HARMATAN (BUREAU D'ETUDES) / IRCAM / JUBILART / MAISON DE LA FRANCE / MESNIL VOYAGES / MINISTERE DE LA CULTURE / MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE / MUSEE DE L'ARMEE / MUSEE DE L'ARTILLERIE (DRAGUIGNAN) / O.D.I.T. FRANCE / OFFICE NATIONAL CROATE DU TOURISME / OFFICE DE TOURISME DE NANCY / OFFICE DU TOURISME DE CATALOGNE / PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE / PATRIMOINE SANS FRONTIERES / PAYS TOURISTIQUE DU TREGOR GOELO / PVE2 (BUREAU D'ETUDES) / RAFFOUR INTERACTIF/ RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE / REUNION DES MUSEES NATIONAUX (MUSEE DU LOUVRE) / SECOND AXE CONSULTANTS / SECTION FRANCAISE DE L'ICOMOS / SOCIETE D'ENCOURAGEMENT AUX METIERS D'ART / SYNDICAT DU PAYS BEAUCE GATINAIS-EN-PITHIVERAIS / TERRE ENTIERE (T.O.)

Moyens matériels.

Les étudiants disposent pendant leur scolarité d'une salle informatique dont les ordinateurs permettent l'accès à Internet et sont équipés actuellement de logiciels appropriés.

Les intervenants universitaires et professionnels en "VTSC" (Année universitaire 2007-2008)

Mme Catherine AVIGNON	Consultante, rédactrice et journaliste dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration-tourisme.
Mme Marie BERDUCOU	Maître de Conférences en conservation-restauration des biens culturels, UFR d'Histoire de l'art et archéologie, Université de Paris 1.
Mme Valérie BONED	Directeur des Affaires Juridiques et de la Formation du Syndicat National des Agences de Voyages (SNAV).
Mme Magali BONNIN	Responsable de la coordination des U.N.A.T. régionales (Union Nationale des Associations de Tourisme).
Mme Christine BOUYER	Responsable du Pôle littoral (Direction Espaces et filières), ODIT-France.
M. Yves CORNU	Consultant en organisation et stratégie d'entreprise au sein du cabinet Caggemini Consulting.
M. Xavier DECELLE	Maître de Conférences à l'IREST, Université de Paris 1.
Mme Florence DE LA RONCIERE	Conservateur, administrateur du château de Maisons (Maisons-Laffitte).
Mme Lydiane ESTEVE	Responsable de la médiation pour l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard.
M. Denis GUILLEMARD	Maître de Conférences en conservation-restauration des biens culturels, UFR d'Histoire de l'art et archéologie, Université de Paris 1.
M. Olaf HOLM	Chargé de mission "Tourisme, sports de nature et patrimoines" à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
Mme Laurence JEGOUZO	Maître de conférences en droit public à l'IREST, Université de Paris 1.
M. Rémy KNAFOU	Professeur de géographie à l'Université de Paris 1, Directeur de l'IREST, Directeur de l'Équipe de recherche MIT (Mobilités, Itinéraires, Tourismes).
M. Steve LEFKOWITZ	Formateur en anglais.
Mme Evelyne LEHALLE	Chargée du Tourisme culturel à ODIT-France.
M. Noël LE SCOUARNEC	Responsable du service de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et de la recherche à la Direction du Tourisme, Maître de Conférences associé à l'IREST, Université de Paris 1.
Mme Yannick LINTZ	Conservateur du patrimoine, Musée du Louvre. Maître de Conférences associée à Paris 1.
M. Jean-Pierre MARTINETTI	Directeur de l'Agence de Développement Touristique des Alpes-de-Haute-Provence, Professeur associé à l'IREST, Université de Paris 1.
Mme Christine MENGIN	Maître de conférences en histoire de l'architecture contemporaine, UFR d'Histoire de l'art et archéologie, Université de Paris 1.
Mme Françoise PAQUELOT	Directrice du développement culturel et des publics de Bibracte.
M. Valéry PATIN	Expert "gestion et valorisation touristique du patrimoine" auprès de la Banque Mondiale et de l'UNESCO. Administrateur du Comité "Tourisme culturel" de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites).
Mme Claude ORIGET du CLUZEAU	Ingénieur-conseil en tourisme et loisirs ("COC Conseil").
M. Pascal TERRACOL	Maître de Conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris - La Villette.
M. Michel TIARD	Directeur des études de l'IREST.
Mme Marina TOMAS-BILLET	Directrice de l'Office National Croate de Tourisme.
Mme Anne VOURC'H	Directrice du Réseau des Grands Sites de France.
Mme Corinne WELGER-BARBOZA	Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication et en Histoire de l'art à l'UFR 03 de Paris 1.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA SPECIALITE "VALORISATION TOURISTIQUE DES SITES CULTURELS" (VTSC)

NOMBRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENT / CREDITS E.C.T.S. / COEFFICIENTS

**Première année / Premier semestre (M1) :
Tronc commun "DATT" / "GATH" / "VTSC"**

Intitulé des UE et des enseignements	Total 225 heures	Crédits ECTS	Coefficients
UE n° 1 : Les outils institutionnels et juridiques de l'action touristique	40	6	6
- Droit public appliqué au secteur touristique	15	2	2
- Droit privé appliqué au secteur touristique	15	2	2
- Droit communautaire appliqué aux activités touristiques	10	2	2
UE n° 2 : Les outils économiques de l'action touristique	40	6	6
- Les concepts économiques fondamentaux	20	3	3
- Les fondements du marketing touristique	20	3	3
UE n° 3 : Terminologie anglaise des métiers du tourisme	25	2	2
- Terminologie anglaise des métiers du tourisme	25	2	2
UE n° 4 : Les systèmes du tourisme et du patrimoine	70	10	10
- Les systèmes d'acteurs du tourisme	12	2	2
- Connaissance de l'économie touristique : acteurs publics, outils et méthodes d'observation	13	2	2
- Patrimoine culturel, patrimoine naturel : quels enjeux aujourd'hui ?	20	3	3
- Atelier de mise en situation sur le terrain	15	1	1
- Méthodologie de la recherche, pratique du projet de recherche (par future spécialité)	10	2	2
UE n° 5 : Territoires, stratégies de territoire et développement durable	50	6	6
- Géographie du tourisme	25	3	3
- Management de territoires dans le cadre du développement durable	25	3	3
Volume semestriel des enseignements	<u>225</u>	<u>30</u>	<u>30</u>

Première année / Deuxième semestre (M1)

Intitulé des UE et des enseignements	Total 235 heures	Crédits ECTS	Coefficients
UE 1 : Sites et marchés touristiques (matières du tronc commun)	40	5	5
- "Les marchés du tourisme"	20	3	3
- "La mise en tourisme des sites"	20	2	2
UE 2 : Valorisation Touristique des Sites Culturels	85	10	10
- "Le patrimoine culturel : approches théoriques et pratiques"	15	2	2
- "Médiation culturelle et Tourisme"	20	2	2
- "Préservation des sites culturels : principes généraux"	20	2	2
- "Préservation des sites culturels : études de cas"	15	2	2
- "Les outils juridiques de la protection du patrimoine naturel et culturel"	15	2	2
UE 3 : Valorisation culturelle et nouvelles technologies	40	5	5
- "Animation de sites et de territoires : constat, diagnostic, programmation"	20	3	3
- "Multimédia, nouvelles technologies et patrimoine"	20	2	2
UE 4 : Conception des projets de tourisme culturel	70	10	10
- "Les sites touristiques et leur mise en réseau"	10	2	2
- "Gestion des sites culturels"	20	3	3
- "Valorisation touristique des sites européens : études de cas"	20	2	2
- "Les acteurs et les métiers du patrimoine"	20	3	3
Volume semestriel des enseignements	<u>235</u>	<u>30</u>	<u>30</u>

Deuxième année / Troisième semestre (M2)

Intitulé des UE et des enseignements	Total 219 heures	Crédits ECTS	Coefficients
UE 1 : Valorisation du patrimoine	85	11	11
- "Patrimoine culturel, présentation aux publics et interprétation"	20	3	3
- "Economie du patrimoine"	20	2	2
- "Analyse et valorisation du patrimoine architectural"	20	3	3
- "Développement culturel durable"	25	3	3
UE 2 : Produits de la filière du tourisme culturel	64	9	9
- "Filières et produits du tourisme culturel : production, distribution et innovation"	24	3	3
- "Marketing du tourisme culturel"	20	3	3
- "Gestion des sites du patrimoine culturel et naturel"	20	3	3
UE 3 : Sites touristiques, montage de projets et dossier de recherche	70	10	10
- "Montage et financement de projets publics et privés" (cours commun à la spécialité "GATH")	25	4	4
- "Stratégie des sites du patrimoine culturel et naturel"	30	4	4
- "Séminaire de méthodologie de la recherche"	15	2	2
Volume semestriel des enseignements	<u>219</u>	<u>30</u>	<u>30</u>

Deuxième année / Quatrième semestre (M2)

Stage et mémoire		Crédits 30	Coefficient 30
- Stage (hors modalités apprentissage & VAE), rédaction et soutenance du rapport de stage	Durée minimale de 3 mois	15	15
- Elaboration, rédaction et soutenance du mémoire	Sujet validé au cours de la première année	15	15

Equipes et Laboratoires d'accueil appuyant le Master

Si le Master professionnel n'a pas une vocation à former des chercheurs, les étudiants peuvent néanmoins s'appuyer sur des centres de recherche afin de préparer leur mémoire :

- Le **Laboratoire M.I.T. ("Mobilités, Itinéraires, Tourismes"** - Professeur Rémy KNAFOU), intégré désormais à l'équipe M.I.T. (Mobilités, Itinéraires, Tourismes), laboratoire commun aux universités de Paris VII et de Paris I

- Avec l'appui de la direction des études du Ministère du Tourisme et celui du Comité Régional du Tourisme d'Ile-de-France l'IREST ont créé, en 2004, un **réseau de chercheurs sur le tourisme** qui a vocation à s'étendre à l'échelle nationale. Ce réseau de chercheurs tient régulièrement des séminaires de recherche, organise des colloques et effectue des publications de travaux de recherche.

Partenaires de la formation

Parmi les partenaires de la formation,

- Le Centre des Monuments Nationaux ;
- Le Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne ;
- L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris ;
- Le Réseau des Grands Sites de France ;
- Le SNELAC (Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels).

Plus d'information sur :

Site Internet de l'IREST : <http://irest.univ-paris1.fr>

Blog de la formation VTSC : <http://mastertourismevtsc.noosblog.fr>

Modalités d'évaluation

La présence aux cours, séminaires, conférences et visites extérieures est obligatoire. Chaque discipline fait l'objet d'un contrôle continu et d'un examen semestriel, stage et dossier de recherche étant pris en compte dans l'évaluation des étudiants.

Conseil de perfectionnement

Les orientations pédagogiques du Master sont suivies par le Conseil scientifique de l'IREST, réunissant pour moitié les universitaires et pour moitié les professionnels enseignants dans le diplôme. Il pourra entendre les représentants des étudiants.

Lieu(x) d'enseignement

Les cours ont lieu, en principe, au 6, rue Jean Calvin, ou à la Sorbonne, ou à l'INHA (3, rue Michelet), ou au CFA Stephenson ou à l'Institut de Géographie.

Préparation de la rentrée universitaire 2008-2009

Plaquettes d'information et dossiers de candidature disponibles sur le site Internet :
<http://irest.univ-paris1.fr>

Première année de Master Tourisme (M1)

Remise du dossier (Un accusé de réception vous sera envoyé)	<input checked="" type="checkbox"/> Vous possédez une licence depuis au moins un an : A partir du mercredi 9 avril 2008 <input checked="" type="checkbox"/> Vous terminez cette année votre licence : A partir de la publication de vos résultats
Lundi 23 juin 2007, dernier délai, à 16 heures : remise des dossiers de candidature	

Un voyage d'études sera organisé en début de formation dans le cadre d'une session d'intégration. Des renseignements complémentaires seront communiqués ultérieurement.

Deuxième année de Master Tourisme (M2)

1ère SESSION DE SELECTION
Remise des dossiers au plus tard le <u>lundi 23 juin 2008, à 16h.</u> (dossiers parvenus à l'I.R.E.S.T., au plus tard à la date indiquée sous leur version papier, par envoi postal, ou remis dans nos bureaux aux heures d'ouverture indiquées)
Entretiens le <u>mardi 1^{er} juillet 2008</u> (convocation individuelle des candidats dont les dossiers ont été retenus pour l'entretien)
Liste des admis publiée le vendredi 11 juillet 2008 à 17h.

Deuxième année de Master Tourisme (M2)

2ème SESSION DE SELECTION
Remise des dossiers au plus tard le <u>mercredi 10 septembre 2008 à 16h.</u> (dossiers parvenus à l'I.R.E.S.T., au plus tard à la date indiquée sous leur version papier, par envoi postal, ou remis dans nos bureaux aux heures d'ouverture indiquées)
Entretiens le <u>lundi 15 septembre 2008</u> (convocation individuelle des candidats dont les dossiers ont été retenus pour l'entretien)
Liste des admis publiée le lundi 22 septembre à 17h.

Une 3ème session de sélection pourrait être envisagée sous réserve de place disponible.

Jury de V.A.E. et V.A. (Master 1^{ère} et 2^{ème} année)	
Première session	Deuxième session
Les dossiers complets doivent être <u>parvenus</u> au plus tard à l'I.R.E.S.T. le lundi 16 juin 2008 à 17h.	Les dossiers complets doivent être <u>parvenus</u> au plus tard à l'I.R.E.S.T. le lundi 1^{er} septembre 2008 à 17h.
Entretien le jeudi 26 juin 2008.	Entretien le lundi 8 septembre 2008.
Le relevé de décision sera communiqué à chaque candidat par courrier postal envoyé avant le ...	
7 juillet 2008	17 septembre 2008

Validation des Acquis / Validation des Acquis de l'Expérience en Master Tourisme "Valorisation touristique des sites culturels"

Les spécialités du Master Tourisme de l'I.R.E.S.T. / Paris 1, dont la "Valorisation Touristique des Sites Culturels" sont ouvertes aux candidats

- souhaitant candidater à l'une des spécialités du Master Professionnel "Tourisme" alors qu'ils / elles ne disposent pas du diplôme / titre normalement requis (**démarche de Validation d'Acquis ou V.A.**),

- ou souhaitant obtenir certaines parties, voire la totalité d'une des spécialités du Master Professionnel "Tourisme" (**démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, ou V.A.E.**).

Deux réunions d'information IREST seront organisées sur la VA/VAE

- Lundi 5 mai, de 18h à 20h,

- Lundi 19 mai, de 14h à 16h.

(IREST - 6, rue Jean Calvin - Paris 5e - 2e étage)

*** La session de juin 2008**

- dossiers parvenus à l'IREST le lundi 16 juin au plus tard

- entretiens le jeudi 26 juin.

*** La session de septembre 2008**

- dossiers parvenus à l'IREST le lundi 1er septembre au plus tard

- entretiens le lundi 8 septembre.

Une prise de contact avec la **Cellule Reprise d'Etudes de Paris 1** est nécessaire :

<http://www.univ-paris1.fr/services/reva/article16.html>

Contact :

revae@univ-paris1.fr

Pendant les congés d'été, l'I.R.E.S.T. n'assurera pas l'accueil du public
du 18 juillet au soir au 1^{er} septembre 2008 au matin,
le courrier postal pouvant continuer à être envoyé pendant cette période.

L'IRESTREA : l'association des étudiants et anciens de l'IREST

L'association est organisatrice d'événements : soirées étudiantes, soirées entre anciens, rencontres avec des professionnels du tourisme, remise de diplôme de fin d'études, etc. L'association aide également les étudiants et anciens dans la recherche de stages, de CDD, CDI en France et à l'étranger. Elle met à disposition un carnet d'adresses des anciens de l'IREST, de professionnels du tourisme, d'offres en ligne. L'association permet la promotion de l'IREST auprès des entreprises et organismes du tourisme, d'accéder à des réductions de tout genre, bons plans, partenariats ...

Pour plus d'informations : <http://www.irestrea.com>

Contact par mail : irestrea@gmail.com